



UT CFE-CGC

SFA - CGC

1^{ère} force syndicale territoriale de l'enseignement
secondaire public
2^{ème} force syndicale dans la fonction publique

Nos valeurs

Défendre

Défendre les droits et les intérêts des maîtres - auxiliaires
Défendre l'évolution des métiers
Défendre le respect des règles
Défendre la liberté du travail, d'expression et d'action

Innovover

Etre capable d'anticiper
Etre capable de s'adapter
Etre capable d'évoluer
Ancrer notre indépendance politique

Construire

Etablir des liens de confiance et de dialogue en toute solidarité
Edifier une éthique syndicale et sociale transparente
Elever les débats au-delà de l'infantilisme des « y'a qu'a » et des « faut qu'on »
Etre acteur de notre destin commun

**VOTEZ ET FAITES VOTER
UT CFE-CGC**

Nos candidats

1. DUBATON Cinthia <i>LPCH Escoffier</i>	2. ZAMBELLI Julien <i>Normandie</i>	3. BARONI Cindy <i>Lapérouse</i>
4. RAIMONDEAU Jean-Philippe <i>Mariotti</i>	5. LEGENDRE Marion <i>Païta Nord</i>	6. KUCHARZEWSKI Morgan <i>Koumac</i>
7. VILI Cynthia <i>Tuband</i>	8. WAHETRA François <i>Canala - Kouaoua</i>	9. CAIHE Gwladys <i>Yaté</i>
10. BACHELLEREAU Clément <i>Auteuil</i>	11. KABAR Aurèle <i>Houailou</i>	12. BREDOLESE Loic <i>Kaméré</i>
13. DHURES Vanessa <i>ALP Koné</i>	14. LAHBIB Azzedine <i>Poindimié</i>	15. FILITIKA Losalia <i>Thio</i>
16. HNAISSILIN Léa <i>Tadine</i>	17. OUAMBA Ophélie <i>Grand Nouméa</i>	18. CORVACCHIOLA Fabio <i>Touho</i>
19. RIGOURD Alexa <i>Lifou</i>	20. BARDAILLE Sébastien <i>Hienghène -Poindimié</i>	21. WAZABI Nathalie <i>Païta Sud</i>

Elections des représentants MA 2015



Notre bilan 2012-2015



Notre forte représentativité au sein des groupes de travail depuis 6 ans nous a permis de réelles et importantes avancées quant à la situation des MA de Nouvelle-Calédonie.

✓ 100% de connaissance du terrain = 100% d'investissement = 100% d'efficacité

- Un travail minutieux mené en concertation pour chaque groupe de travail
- La présence à toutes les réunions de vos 6 élus et de leur expert
- La maîtrise des règles et des principes établis

✓ Un syndicat dynamique au plus proche de vous

- Défense de vos intérêts dans le respect des règles établies : ni clientélisme, ni passe-droit
- 2 MA élus membres du bureau du SFA-CGC, une cellule de travail MA, 6 élus représentants du personnel, tous bénévoles, ce qui prouve la volonté du SFA-CGC d'offrir l'opportunité aux personnels MA d'être représentés et surtout de faire entendre votre voix. Actifs au quotidien, ils vous accompagnent, vous informent et vous conseillent dans vos démarches administratives et votre carrière.
- Des référents MA dans tous les établissements du territoire.
- Des réunions régulières (réunion de rentrée, saisie LILMAC ...)

✓ Des objectifs atteints :

- Une nouvelle fiche d'évaluation simplifiée basée sur les compétences professionnelles.
- Sans relâche, nous avons demandé la mise en place de formations dignes de ce nom, ce qui a permis 60% de réussite aux concours depuis 2010.

Nos objectifs pour 2015-2018

✓ Poursuivre et améliorer sans relâche la communication individualisée

✓ Continuer à demeurer une force de proposition au service du plus grand nombre en poursuivant notre travail auprès de l'ensemble de nos interlocuteurs (Vice-Rectorat, gouvernement, ESPE...) mais aussi un contre-pouvoir actif et dynamique

✓ Obtenir la remise en place de réels plans MA

- Des plans de formation prenant en compte les besoins et les impératifs professionnels des personnels MA doivent voir le jour. Pour ce faire, une concertation de tous les protagonistes (Vice Rectorat, chefs d'établissement, gouvernement et ESPE) est primordiale

✓ Ouvrir l'accès aux masters notamment pour les MA en poste

- Les personnels MA sont trop souvent écartés de la possibilité d'une reprise d'études supérieures à l'ESPE en vue de l'obtention du Master. Votre insertion professionnelle est jugée – à tort ! – incompatible et votre inscription déclarée impossible
- Permettre à un maximum de MA de s'inscrire et d'intégrer la deuxième année de Master MEEF Mention Pratiques et Ingénierie de la Formation dont l'ouverture est prévue en septembre 2015.
- Faciliter la formation par la VEEPAP (Validation des Etudes, Expériences Professionnelles ou Acquis Personnels) pour les MA non titulaires d'une maîtrise

✓ Favoriser et faciliter la V.A.E principalement pour les MA de l'enseignement professionnel

- Cette procédure qui reste complexe et onéreuse vous ouvrirait enfin les perspectives de concours dans un domaine où de nombreux postes restent disponibles sur l'ensemble du territoire

✓ Reconduire au plus vite le Concours national territorialisé

- Ce dispositif négocié par l'UT CFE-CGC et mis en place par le gouvernement a perduré de 2010 à 2015. Nous sommes en négociation pour le reconduire rapidement (dès les sessions 2016) pour une durée de 5 ans en y apportant des améliorations de taille :
 - justifier de 4 à 5 ans d'ancienneté en tant que MA au lieu de 6 ans (procédure glissante)
 - Pour la session 2016, négocier un recrutement encore au niveau licence pour les disciplines générales et technologiques et BAC+2 pour les disciplines professionnelles
 - Pour les 4 sessions suivantes, justifier des conditions de diplômes exigibles pour les concours nationaux
 - Prise en charge du billet d'avion par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie pour les candidats admissibles.
 - Reconnaissance des années d'ancienneté MA lors de la titularisation

✓ Sans cesse innover et regarder l'avenir avec foi en proposant des projets réalistes et en refusant la démagogie

Mieux que les paroles : l'Action !

Mieux que les paroles : l'Action !